

MOT DE LOUISE LEMIEUX, présidente

« L'artiste a le pouvoir de réveiller la force d'agir qui sommeille dans d'autres âmes ».

Friedrich Nietzsche (1844-1900)

Chers collègues artistes, distingués invités et partenaires, mesdames, messieurs bonsoir,

C'est avec émotion que je m'adresse à vous en ce début de Forum sur le statut professionnel de l'artiste. Dans quelques jours, je terminerai mon mandat comme présidente de votre association et c'est avec fierté que je constate le chemin parcouru depuis la fondation de cet organisme. Comme artiste et élue, avec mes collègues du conseil d'administration et les membres du personnel, j'ai eu la préoccupation constante tout au long de ces années, d'inscrire la reconnaissance du statut professionnel de l'artiste au cœur des actions de l'AAAPNB. Et ce, non pas pour faire en sorte que l'artiste obtienne des privilèges par rapport à d'autres secteurs de la société, mais bien pour qu'il et qu'elle soit, comme tout autre citoyen de cette province, reconnu pour ses compétences et sa contribution inestimable au développement de notre société. Voilà pourquoi je suis heureuse de vous voir si nombreuses et nombreux à ce Forum. Bienvenue à vous toutes et tous, artistes de toutes les communautés, élus, partenaires et collaborateurs! *Welcome to all of you!*

Vous le savez, les artistes sont des joueurs importants dans notre société. Ils jalonnent la création de repères et articulent nos identités, ils développent notre imaginaire et notre sentiment d'appartenance et dans un registre moins confortable, ils travaillent à rendre plus forts et plus perceptibles nos questionnements collectifs.

En réalisant de nouvelles œuvres, souvent des œuvres qui seront exportées, ils contribuent au développement de notre économie et à la création de richesses, ils précisent et diffusent notre image de marque et contribuent au développement du tourisme, le tourisme culturel en particulier.

La plupart du temps, les citoyen.ne.s de notre province reconnaissent l'apport des artistes, mais ils ont parfois l'impression que ceux-ci se complaisent un peu trop dans la marginalité et qu'ils en demandent beaucoup. Et pourtant... Dans notre quête visant la reconnaissance de la profession d'artiste, nous souhaitons simplement faire reconnaître notre place dans la société au même titre que tous les autres professionnel.le.s. Nous souhaitons que le statut de travailleur autonome et celui de micro-entrepreneur soient mieux encadrés.

Là où le statut de l'artiste est reconnu, comme dans certains pays d'Europe ou dans d'autres régions d'Amérique du Nord, nous constatons que les artistes sont intégrés dans la société au même titre que les autres corps de métier. Ils et elles participent aux programmes d'assurance emploi, d'assurance médicament, de congés parentaux et de pension. Ils peuvent aussi profiter d'occasions de formation et de développement de leur carrière, et bien sûr, ils participent au financement de ces programmes.

La reconnaissance par le gouvernement de notre profession représente en quelque sorte une réduction de la marginalité dans laquelle nous vivons. Cette reconnaissance amène aussi notre intégration dans la société par une législation encadrant le travail où l'employé salarié sert présentement de modèle, et où les travailleurs autonomes, qui sont en nombre grandissant, ne sont guère qu'une exception. Je veux saluer le leadership du Premier ministre Alward qui s'est engagé à mettre sur pied cette instance qui travaillera à l'amélioration du statut de l'artiste.

La lutte que nous menons, nous ne la menons pas seul.e.s. Grâce à ce travail de collaboration entre les communautés acadienne, anglophone, des Premières Nations et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous réussissons ensemble à faire de notre profession non pas une profession spéciale, au-dessus des autres, mais plutôt une profession au même titre que toutes les autres permettant aux artistes de mieux contribuer et de mieux participer à la vie collective et ce, avec tous les moyens dont disposent les autres travailleurs.

Je me permettrai une mise en garde. Dans cette démarche que nous menons ensemble pour assurer la reconnaissance professionnelle des artistes, il faut absolument éviter toute forme de censure, que ce soit face aux sujets abordés par les artistes, devant leurs préférences esthétiques, leurs formes de pratique ou les marchés qu'ils visent. Ce souci nous permettra d'éviter le corporatisme qu'on reproche à certaines associations professionnelles. Nous voulons appuyer la pratique professionnelle sans restreindre inutilement l'accès à la profession.

Profitez donc de cette grande rencontre que nous souhaitons productive mais conviviale, pour échanger sur vos besoins et surtout pour imaginer ensemble des actions qui mèneront à l'amélioration de vos conditions de travail et de vie. Et cela, pour votre mieux-être à vous et pour le bénéfice de toute la population du Nouveau-Brunswick.

Bienvenue et bon Forum!

Louise LEMIEUX

Présidente